



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just en Chaussée
Commune de Noroy

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2018

Président : Pierre Wellecan, Maire

Présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de Mr LAMOTTE – Mr GAUDELET –
Mme WELLECAN – Mme HURTREL

Secrétaire de séance : Mr KUZNIEWICZ Daniel

1/ DECISION MODIFICATIVE – BORNAGE TERRAIN SECURISATION VILLAGE

Le Conseil Municipal décide de payer la dernière facture liée à l'opération « sécurisation du village » opération n° 10025 pour le bornage du bassin de rétention des eaux pour un montant de 983 euros à l'article 2151. Une DM en dépense d'investissement sera effectuée pour régler la facture du géomètre AET

2/ DECISION MODIFICATIVE – ACHAT BARNUMS

Le Conseil Municipal décide d'inscrire à l'opération n° 10040 l'achat de barnums 4 X 4 d'un montant de 1250 euros en dépense d'investissement à l'article 2188.

3/ DECISION MODIFICATIVE –ACHAT RIDEAUX GRAND BRANUM

Le Conseil Municipal décide d'inscrire à l'opération n° 10041 l'achat de rideaux grands barnums d'un montant de 2975 euros en dépense d'investissement à l'article 2188.

4/ DECISION MODIFICATIVE – TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a voté le 8 mars 2018 une délibération spéciale en dépense d'investissement avant vote du budget pour payer des travaux d'éclairage public. Au vote du budget, ce montant n'a pas été reporté et inscrit au budget. C'est pourquoi le conseil décide de faire un DM à l'opération n° 10039 pour un montant de 7983 euros à l'article 21534.

5/ FIXATION DES TARIFS DU REPAS DE LA SAINT JEAN

La commune organise le repas de la St Jean le samedi 30 juin 2018.
Le prix du repas est de 17 euros pour un adulte
Pour les enfants de la commune de 0 à 14 ans c'est gratuit
Pour les enfants extérieurs c'est 8.50 euros